PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL GENERAL du 12 décembre 2003 Salle de la Gouvernière Séance ordinaire

Ordre du jour

- 1. Ouverture de la séance, appel
- 2. Procès-verbal de la séance du 04 septembre 2003
- 3. Approbation de l'ordre du jour
- 4. Budget 2004
- 5. Divers
- 6. Réception des jeunes gens de 18 ans

1. Ouverture de la séance, appel

Le président du conseil général M. Fabrice Bonjour, ouvre la séance à 20h15 précise. Le vice-secrétaire M. Bernard Guye procède à l'appel. Les membres du conseil communal sont tous présents, ainsi que les membres du conseil général, à l'exception de Mme Marianne Jaccard, M. Christian Hirsch et M. Guido Scherz, excusés.

2. Procès-verbal de la séance du 04 septembre 2003

Tout le monde a reçu une copie du procès-verbal, celui-ci est accepté à l'unanimité.

3. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

4. Budget 2004

Le président du conseil général procède àla lecture du budget 2004.

M. Jean-Pierre Lauener précise que le Grand Conseil a refusé la réduction des subventions de l'Etat sur les traitements du corps enseignant, ceci avait été prévu par le CC dans l'élaboration du budget. Il relève que malgré le déficit prévu au budget 2004, les finances communales sont saines et il conviendra d'attendre les comptes 2003 pour éventuellement augmenter le coefficient de l'impôt et revoir les différentes taxes.

Mme Catherine Charpilloz demande si la pose de candélabres est prévue dans le nouveau quartier qui est en construction à la Rue du Montilier. Elle fait remarquer que les enfants doivent emprunter cette route qui est dépourvue de trottoir et que tôt le matin la visibilité est mauvaise.

M. Louis Stauffer répond que les luminaires sont prévus mais ne seront pas posés avant que l'emplacement des dernières maisons soit connu.

<u>Mme Jacqueline D'Aloisio</u> demande sur quelles bases sont calculées les imputations internes.

<u>Mme Gisèle Bonjour</u> répond qu'elles sont calculées sur les soldes figurant au bilan des comptes respectifs.

M. Jean-Luc Bonjour au nom de la commission financière, déclare que cette dernière a accepté le budget à l'unanimité et il remercie le conseil communal et l'administration pour son élaboration.

Le budget est accepté àl'unanimité.

5. Divers

M. Jean-Pierre Lauener apporte une première modification à la page 3 du plan d'investissement 2004-2008 – Electricité – mise en souterrain – éclairage public – Pipolets – Ch. de la Perreuse – Ch. des Broues - moyen terme – Fr. 40'000.--.

Il informe:

- Qu'après vérification le nombre d'élus devra être augmenté à 17 sièges.
- Que depuis le 05 décembre 2003, les forêts du cantonnement Le Landeron-Lignières sont labellisées et certifiées, ceci dans le but d'une gestion durable de celles-ci. Le coût pour notre commune sera de Fr. 1'400.00 par an.
- Que le CC est en contact avec le TCS, un nouveau droit de superficie devra être établi, le point principal sera de fixer le loyer ceci en accord avec la commission financière. En février, le CC devrait pouvoir informer la population des activités qui se dérouleront sur le circuit. Le nouveau droit de superficie devrait pouvoir être présenté au CG au printemps. Le TCS souhaite exploiter le circuit en 2005.

Mme Jacquelique D'Aloisio demande si chaque propriétaire de forêts devra payer Fr. 1'400.00 par an.

M. Jean-Pierre Lauener répond que le montant est calculé en fonction de la grandeur de la forêt.

M. Yann Bonjour constate qu'un câble de la ligne électrique à la rue des Eussinges s'est brisé et demande quand i est prévu la mise en souterrain du réseau électrique dans ce secteur.

M. Louis Stauffer répond que la ligne sera rapidement remise en service et que la mise sous terre se fera très rapidement.

M. Fabrice Bonjour informe les membres présents de la démission, en tant que membre de la commission scolaire, de Mme Gabriela Spahni et demande au parti libéral de présenter un nouveau candidat.

6. Réception des jeunes gens de 18 ans

Le président du conseil général souhaite la bienvenue aux nouveaux citoyens et citoyennes présents et leur remet la revue mondiale de leur année de naissance, il

s'agit de Christophe Blösch, Thierry Bonjour, Fabrice de Montmollin, Marianna Konczal, Sandrine Weber. Sont excusés, Caroline Schmoll et Blaise Vuilleumier, sont absents, Botteron Sandy et Stauffer Maude.

Plus personne ne désirant la parole, la séance est levée à 20h55.

Le président

La secrétaire au procès-verbal